

LE POSTE DE JEUNE AMBASSADEUR



TITRE DU POSTE	Jeune ambassadeur
SERVICE	Développement des affaires, Marchés Financiers
SUPÉRIEURS IMMÉDIATS	Représentant, développement des affaires
DATE	Novembre 2011
DURÉE DU CONTRAT	Un an (deux sessions universitaires consécutives)

Une occasion exceptionnelle de faire votre marque dans le domaine des produits dérivés : environnement unique au Canada!

Le programme universitaire Jeune ambassadeur vous permet de réaliser une expérience de travail pratique et unique et vous donne l'occasion de bâtir un réseau de contacts personnels et professionnels au sein du plus grand groupe financier spécialisé dans le domaine des produits dérivés.

Relevant du Représentant, développement des affaires, le titulaire du poste doit promouvoir le programme universitaire de la Bourse de Montréal directement auprès des étudiants du réseau universitaire, des enseignants et de la direction. Il est aussi responsable de maintenir la relation entre le milieu universitaire et la Bourse (communication stratégique) et d'adopter le plan d'affaires.

Responsabilités particulières

- Promouvoir le programme universitaires auprès du corps enseignant et de la direction.
- Agir en tant que point de contact entre l'université prise en charge et la Bourse de Montréal.
- Participer à l'organisation d'événements tels que les activités de réseautage, séminaires et conférences.
- Mobiliser et encourager la participation de la communauté étudiante dans les diverses initiatives lancées par la Bourse de Montréal telles que la simulation d'options et le programme de bourses d'études.
- Effectuer toute autre tâche connexe telle qu'assignée par son supérieur immédiat.

Exigences

- **Qualités :**
 - Aptitudes en développement d'affaires
 - Débrouillardise
 - Rigueur
 - Persévérance
 - Autonomie
 - Excellentes habiletés en communications interpersonnelles
 - Esprit d'équipe
 - Bilinguisme
 - Connaissance de Microsoft Word / Excel
- **Expérience :**
 - Compréhension des marchés financiers

** Une bourse de 3000 \$ sera offerte au candidat sélectionné pour le poste. Elle sera payable en deux versements, au début de chaque session universitaire.